LETTRE

A MONSIEUR

LE COMTE D'ANTRAGUE,

Député de la Noblesse.

> L'esprit de corps est l'ennemi naturel, l'ennemi éternel de l'esprit public; c'est lui, qui, en ce moment, éleve encore de gothiques prétentions, & y attache ceux qui, dans le fond de leur cœur, n'oseroient les soutenir, s'ils étoient les seuls à y prétendre. *Second Mémoire sur les Etats-généraux*, par M. le Comte d'Antrague.

J'ai lu, M. le Comte, avec plaisir, j'ai dévoré votre *Mémoire sur les Etats-Généraux*; j'ai admiré les élans sublimes d'une ame enflammée par le patriotisme; c'est avec le burin de Tacite que vous avez gravé le portrait de cet exécrable Louis XI, pour le vouer à l'horreur des siecles à venir. Vous m'avez fait frissonner, en me traçant son regne de sang; mais bientôt après, détournant mes yeux de ce monstre couronné, j'ai pleuré avec vous sur ce bon Louis XII, sur ce bon Henri, dont un Français ne prononcera jamais les noms sans une émotion douce & involontaire.

Je vous ai appellé, par mes vœux, aux Etats-Généraux. Je m'informois avec une ardente inquiétude ſi M. le Comte d'Antrague étoit un de nos Repréſentants à cette auguſte Aſſemblée. Je parcourois avidement toutes les liſtes des Députés. J'apperçois enfin votre nom, & de ce moment même, je ne déſeſpere plus du ſalut de la Patrie, puiſqu'il nous reſtoit encore un Romain; puiſqu'il nous reſtoit encore un homme, qui, quoique né dans une caſte privilégiée, qui, quoiqu'élevé dans le ſein du deſpotiſme ariſtocratique, avoit eu cependant le bon eſprit de voir, & le courage encore plus rare de publier que la *Nobleſſe héréditaire* étoit *le plus épouvantable fléau dont le ciel, dans ſa colere, pût frapper une Nation libre* (*). Je répétai alors avec enthouſiaſme, vos paroles: *Il paroîtra, je l'eſpere, dans cette ſolemnelle Aſſemblée, quelques-uns de ces hommes faits pour commander aux opinions, dont la victorieuſe éloquence, allumée par le génie, enchaînera tous les ſentiments bas & perſonnels qui pourroient égarer les cœurs* (**).

Je me diſois, avec cette douce ſatisfaction que reſſent un homme, pour qui le mot de *Patrie*

(*) Voyez Mémoire d'Antrague, pag. 43.

(**) *Idem*, pag. 172.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

n'eſt pas un vain nom, je me diſois : Qui mieux que M. le Comte d'Antrague connoît les droits de l'homme ? qui mieux que lui connoît la dignité de la Nation Françaiſe, de cette Nation que des Ordres *privilégiés* affectent d'appeller *le Tiers-Etat ;* comme ſi ce *Tiers-Etat* n'étoit pas le Peuple Français, comme ſi ce *Tiers-Etat* n'étoit pas tout.

Alors j'ouvrois votre éloquent Mémoire, & je liſois : *Le Tiers-Etat eſt le Peuple, & le Peuple eſt la baſe de l'Etat. Il eſt lui-même. Les autres Ordres ne ſont que des diviſions politiques, tandis que le Peuple eſt tout par la loi immuable de la nature, qui veut que tout lui ſoit ſubordonné, & que ſon ſalut ſoit la premiere loi de l'Etat & le motif qui les autoriſe toutes. C'eſt dans le peuple que réſide la toute-puiſſance nationale ; c'eſt* PAR LUI QUE TOUT L'ETAT EXISTE, ET POUR LUI SEUL QU'IL DOIT EXISTER (*).

Ce ſont là vos propres expreſſions, M. le Comte ; elles ſont trop belles, trop énergiques, & ſur-tout trop vraies, pour qu'elles puiſſent jamais s'effacer de ma mémoire. Quelle ſublime profeſſion de foi vous avez faite ! Tous les matins, après que mes nombreux enfants ont fini leurs prieres, & demandé au Créateur la conſervation du Roi

(*) Mémoire d'Antrague, pag. 164.

patriote qu'il nous a donné, pour nous faire oublier huit cents ans de malheurs, ils se rassemblent alors autour du buste de M. Necker, & prononcent ce que nous appellons *le credo d'Antrague ;* nous vous associons au culte que nous rendons à notre *Sully*.

Mais, M. le Comte, vous avez assez étudié les hommes pour savoir qu'on n'est point impunément honnête & vrai. Il y a tant de gens intéressés à perpétuer les abus, que vous ne devez pas être étonné que votre loyauté vous ait suscité des ennemis ; car l'intolérance politique est portée aussi loin, dans ce moment d'effervescence, que l'a été jadis l'intolérance religieuse ; celui qui a osé écrire, il y a six mois, que la répartition des impôts devoit se faire sans distinction d'Ordres, a été regardé, par bien des personnes que je connois, comme un scélérat qui avoit conspiré contre la Noblesse & l'Eglise, & qui bouleversoit tout l'ordre social. Nous sortons d'une nuit longue & obscure ; nos yeux, encore foibles, ont peine à recevoir la lumiere de la vérité ; nous nous y habituons cependant peu-à-peu, & je suis bien convaincu qu'avant un an, bien des gens rougiront de ce qu'ils pensent & disent à présent ; mais revenons à vous, M. le Comte.

Vos ennemis, qui croient ne pouvoir vous jouer

un plus mauvais tour que de vous prêter leur façon de penſer, publient à Verſailles, écrivent en Province, que vous déſavouez, dans la ſalle de la Nobleſſe, les principes que vous avez préconiſés dans votre excellent ouvrage, & qui vous ont mérité l'eſtime & l'admiration de tous les bons Français ; ils diſent, les méchants ! que vous voulez aujourd'hui qu'on *opine par Ordre ;* ils pouſſent l'effronterie juſqu'à mettre ſous votre nom une petite brochure (*) dans laquelle, pour vous diſculper de l'accuſation grave d'avoir, comme on s'exprime vulgairement, tourné caſaque à la bonne cauſe, ils vous font maladroitement dire que vous n'avez point parlé dans vos précédents ouvrages de la meilleure forme de voter : les calomniateurs ſont toujours ſi gauches ! Je leur dirai d'ouvrir votre mémoire, ils y liront : *Il faut que le nombre des Députés du Peuple égale au moins celui des deux autres Ordres réunis, afin que l'intérêt public prédomine toujours dans une Aſſemblée QUI CESSEROIT D'ÊTRE NATIONALE, ſi jamais l'intérêt de quelque Ordre que ce ſoit, infirmoit ou annulloit la volonté du Peuple* (**).

(*) Diſcours prononcé par M. le Comte d'Antrague, dans la ſalle de la Nobleſſe.

(**) Mémoire d'Antrague, pag. 164.

Eh bien, vils & mal-adroits calomniateurs; eſt-ce-là clairement s'expliquer? M. le Comte ne vous dit-il pas poſitivement qu'il faut opiner par tête? car à quoi ſerviroit d'accorder, comme il fait, au Peuple un nombre égal de Députés, ſi on opine par Ordre? Comment *l'intérêt public* pourra-t-il *prédominer*, ſi on opine par Ordre? Comment enfin, l'aſſemblée ſeroit-elle *une aſſemblée nationale, ſi l'intérêt de quelque ordre que ce ſoit infirmoit* ou *annulloit la volonté du Peuple;* ce qui pourroit cependant fort bien arriver, ſi on opine par Ordre.

Si on n'opine point par tête, il eſt clair que les repréſentants de deux cent mille privilégiés auront plus d'influence que les repréſentants de vingt-ſix millions d'hommes. La minorité l'emportera donc ſur la majorité. Ce ſera alors, comme dit M. l'Abbé de Siez, *une aſſemblée à l'envers.*

Et pour achever d'accabler l'envie, dont la *popularité* de notre moderne *Publicola* fait le tourment, qu'on liſe encore ce paſſage de ſon ouvrage.

Il eſt dans tous les états un corps qu'on ne peut égarer ſur ſes vrais intérêts, c'eſt le Peuple. Le Peuple par qui tout exiſte, & pour qui tout doit exiſter, ne peut avoir qu'un but & qu'un vœu.

L'ambition pénetre moins dans le Tiers-Etat, L'HONNEUR Y PARLE davantage. La terreur du blâme de ſes Concitoyens y garantit la vertu des Deputés des ſurpriſes du pouvoir & de l'illuſion de ſes promeſſes (*); & plus loin..... *Au milieu de tant d'embûches, le Tiers-Etat, qui repréſente le Peuple, & qui par conſéquent eſt L'AME DES ETATS, ſe garantit des ſurpriſes qui égarerent les autres Ordres; il réclama fortement pour les loix & les principes* (**).

Et c'eſt un Ecrivain qui a parlé ainſi de la dignité du Peuple qu'on oſe outrager par l'inculpation la plus cruelle pour un homme d'honneur, celle de mentir à ſa propre conſcience! Et c'eſt un Homme de qualité qui, fuyant la baſſeſſe des Cours, dédaignant les promeſſes des Miniſtres, corrupteurs de l'antique Nobleſſe, qu'on a l'impudence de flétrir auſſi lâchement, aux yeux de la Nation aſſemblée! Et à la honte de ce même Peuple, cent voix ne ſe ſont point encore élevées en faveur de notre défenſeur! O ſiécle! ô mœurs! ô lâche Tiers-Etat, bien digne d'être replongé dans l'aviliſſement où t'avoit enſeveli, depuis tant de ſiecles, le deſpotiſme

(*) Mémoire d'Antrague, pag. 133.
(**) *Idem*, pag. 134.

374

aristocratique, & d'où la main généreuse de M. le Comte s'efforçoit de t'arracher !

Pardon, Monsieur le Comte, pardon, si un aussi foible champion que moi, a pris votre défense. Il étoit si facile de faire votre apologie ! C'est avec vos propres armes que j'ai vaincu vos ennemis. J'ai été entraîné dans l'arêne, & par l'intérêt que je prends à votre gloire, & par mon inébranlable attachement aux vrais principes, que j'ai d'abord trouvés dans mon cœur, & qui ensuite ont été fortifiés par la lecture de vos ouvrages. Ils sont l'évidence même pour celui qui a l'honnneur d'être, avec respect & admiration,

Monsieur le Comte,

Votre très-humble & très-zélé Partisan,

L'Ami du Peuple.